

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 23

Artikel: Lausanne, le 10 juin 1882
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187016>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
un an . . . 4 fr. 50
SUISSE six mois . . . 2 fr. 50
ÉTRANGER: un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
La ligne ou son espace, 15 c. Pour l'étranger, 20 cent.

Lausanne, le 10 juin 1882.

Deux ports nouveaux pour les bateaux à vapeur viennent de s'ouvrir sur la rive vaudoise, celui de St-Sulpice et celui de Pully. Leur inauguration a été gaiement fêtée dans ces localités, surtout à St-Sulpice, qui avait attiré, dimanche, une foule énorme. Le débarcadère était coquettement orné, et la musique de l'endroit, s'associant au bruit du canon, saluait les visiteurs.

Mais, au moment où 300 personnes débarquaient et où de nombreux groupes arrivaient à pied de Lausanne, de Morges et des villages voisins, un orage éclate et de gros nuages noirs versent leurs ondées sur les joies de St-Sulpice.

Les premiers sur place remplissent les quatre petites auberges comme des boîtes de sardines, tandis que les autres promeneurs se réfugient le long des maisons et dans les granges à moitié remplies de foin parfumé.

On cherche vainement dans le ciel quelque éclaircie, quelque réjouissant rayon ; la pluie tombe dru et ruisselle sur le plancher qui attend les danseurs. Les carrousels et les marchands d'épices baissent l'aile sous la gouttière. C'est vraiment regrettable. Une seule chose console les gens de St-Sulpice, c'est qu'ils pensent que ceux d'Evian en ont pour le moins autant.

Malgré ce petit contre-temps, ils sont dans la jubilation en songeant à leur port, en voyant cette affluence, ce mouvement qui doit changer leur destinée en amenant chez eux la prospérité.

Eh bien, je dois l'avouer, c'est inquiétant. Comment voulez-vous que ce petit village, si calme d'ordinaire, et où l'on n'allait que fort rarement, tant le trajet par la route poudreuse et brûlante était à redouter, comment voulez-vous, dis-je, qu'il ne se grise pas d'illusions à la vue d'un aussi brillant début, — l'averse à part, — et qu'il ne s'effectue pas un changement, peut-être funeste, dans ses mœurs encore toutes simples, toutes champêtres... Pourvu que ces braves gens ne s'imaginent pas déjà que Nice, Menthon, Cannes, Montreux, Trouville, vont pâlir devant la station de St-Sulpice : On nous affirmait, dimanche, que l'idée d'y établir des bains de mer prenait chaque jour plus de consistance. Après tout, la chose ne serait pas si extraordinaire, dans ce siècle où presque tout est

artificiel. Un médecin à demeure, une brochure illustrée faisant ressortir tout l'attrait de ces bords enchantés, quelques quantaux de sel lancés de temps en temps dans le port, en faudrait-il davantage pour attirer les Anglais, sans cesse à la recherche de tout ce qui est original et nouveau.

Un ami me disait en voyant tout ce mouvement : « Je regrette de n'avoir pas fait de temps en temps quelque pique-nique, quelque petit dîner à St-Sulpice, afin de pouvoir faire une comparaison des prix avant et après le débarcadère ; ce serait intéressant : Augmenter les prix et diminuer les rations, tel me paraît être aujourd'hui le but du progrès.

« Le fromage va être servi avec parcimonie ; les bonnes et grosses miches de pain ne seront plus qu'un mythe, le saucisson sera découpé en tranches transparentes, le vin de la contrée va se parer d'étiquettes ornées et le poisson deviendra un mets de haute fantaisie. »

Evidemment notre ami exagère, et nous croyons, au contraire, que les habitants de St-Sulpice feront tout ce qui dépendra d'eux pour donner de plus en plus d'attrait à ce charmant but de promenade. C'est très facile, du reste, d'attirer le Lausannois ; il n'y a qu'à favoriser ses heureuses dispositions : Du bon vin, à un prix raisonnable, du vin qui se digère et qui égaye, — son estomac préfère le Lavaux, — des œufs frais, du salé appétissant, du poisson pour les gourmets, c'est plus qu'il n'en faut pour avoir de nombreuses visites chaque dimanche.

Avec ces précautions, on lui fera trouver la contrée ravissante ; les champs, les vergers de St-Sulpice lui inspireront des idylles ; ses eaux auront un azur enchanteur, et le panorama sera grandiose.

Si, au contraire, il fait la grimace en buvant son verre, il s'empressera de régler l'écot et de croiser sur Renens. Si, là encore, croyant se refaire un peu la bouche, on lui sert, par malheur, du *bourru*, sous l'étiquette : *Villeneuve*, alors il deviendra tout à fait intraitable, furieux, et prendra le train en maudissant cette contrée qu'il boudera pour des années.

Tout l'avenir de St-Sulpice est là !....

L. M.